



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2020

CHAMPIONNAT DES CHEVAUX DE 7 ANS



CONCOURS COMPLET D'EQUITATION

DU 10 AU 13 SEPTEMBRE 2020 – LE PIN AU HARAS (61)

Période de qualification	Clôture
Du 19 août 2019 au 23 août 2020	Lundi 31 août 2020
Arrêt des listes de qualification : Vendredi 28 août 2020	

SOMMAIRE

Conditions de participations	2
Conditions de qualifications	2
Barèmes techniques	2
Dotations	2

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des Concours Complet d'Équitation, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

La DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance.

Conditions de participations

PARTICIPATIONS CAVALIER

Chaque cavalier peut monter trois chevaux.

Conditions de qualifications

CHAMPIONNAT	QUALIFICATIONS CAVALIER	QUALIFICATIONS EQUIDES
Epreuve Pro 2 – 7 ans	Titulaire d'une licence de compétition Pro 2020	1 épreuve terminée sur le Circuit des 7 ans FFE : 21/24 Mai Saumur CCI2*L 10/14 Juillet Jardy CCI3*S 30 juillet/ 2 août Sandillon CCI3*S 11/16 Aout Le Pin CCI3*S

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

CHAMPIONNAT	NORMES TECHNIQUES
Epreuve Pro 2 – 7 ans	Epreuve PRO 2 réservée aux chevaux de 7 ans qualifiés Normes techniques : Pro 2 Dressage en filet simple

Dotations

CHAMPIONNAT	DOTATION*
TOTAL	8 000 €
1 ^{er}	2000 €
2 ^{ème}	1520 €
3 ^{ème}	1200 €
4 ^{ème}	880 €
5 ^{ème}	720 €
6 ^{ème}	600 €
7 ^{ème}	440 €
8 ^{ème}	320 €
9 ^{ème}	160 €
10 ^{ème}	160 €